

Conseil communal de Grandvaux

Cette séance, supplémentaire par rapport au calendrier, a été ouverte en présence de 48 conseillers(ères) par la nouvelle présidente Jacqueline Parisod.

En complément des divers points incontournables que sont l'appel, l'approbation de l'ordre du jour, les communications du Bureau et l'adoption du procès-verbal de la séance du 5 décembre dernier, il a été procédé à l'assermentation de Jellé Hartmann, domicilié à la rue St-Georges. Celui-ci, dernier des suppléants, remplace Jean-François Blanc qui a quitté Grandvaux pour s'établir à Epalinges. Son dévouement et sa disponibilité pendant plusieurs législatures ont été relevés et il a été chaleureusement remercié de son engagement sur le plan communal.

Garderie intercommunale «Piccolino»

L'objet principal était constitué essentiellement à l'examen du préavis 29/04 - préavis commun pour les cinq communes - ayant trait à l'octroi d'une subvention de fonctionnement de la garderie intercommunale de Lavaux: Piccolino. Ce projet avait été initié en 2000 déjà par quelques citoyens. L'objectif est la création d'une garderie, à temps élargi pour les cinq communes, dans les locaux de l'Hôpital de Lavaux, subventionnée en partie par les collectivités publiques.

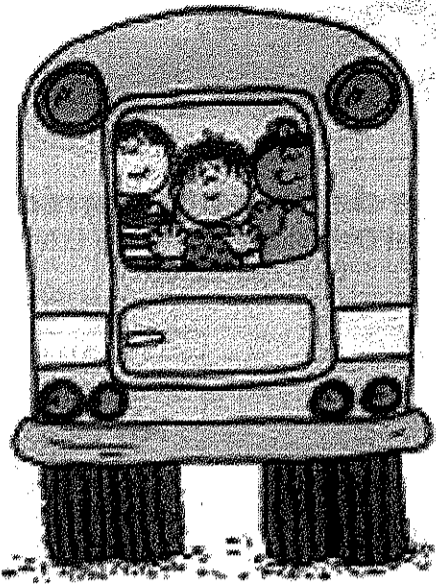
Clef de répartition des coûts entre les communes

Elle est basée sur le nombre d'habitants dans chaque commune pour 50% et la fréquentation de la garderie par les enfants de chaque commune pour 50% également. Le tableau suivant présente le coût par commune basé sur une répartition des enfants proportionnelle à la population (à titre d'exemple)

Communes	Contribution (%)	Coût (fr.)
Cully	36,49	114'319.-
Epesses	6,60	20'677.-
Grandvaux	39,04	122'307.-
Riex	6,07	19'017.-
Villette	11,80	36'968.-
Total	100,0	313'288.-

Rapport de la commission ad'hoc

Le rapport de la commission ad'hoc, présidée par Lucie de Palma et composée de Lise Morgenthaler, Christine Lavanchy et Eric Roachat, a relevé l'intérêt local qu'une telle garderie serait susceptible de remplir et posait la question de savoir si la participation à ce projet commun à la région était réaliste. La société ayant radicalement changé depuis l'émancipation des femmes ces 50 dernières années, de nouvelles données sont apparues qui poussent à l'évolution des structures et à une adaptation de l'offre sociale. Il faut toutefois veiller à donner aux enfants une possibilité de rester proches de leur habitation et par-là d'avoir des racines par rapport à une région. Il y va d'une identité à une appartenance. Les autres structures d'accueil existantes (Arc-en-Ciel, Ballon Rouge, mamans de jour) sont complémentaires et ne sont pas mises en péril par ce projet. La localisation dans l'hôpital redonnera un rôle central à cette institution, donnant une vocation de carrefour entre les généra-



tions. L'ouverture de cette garderie offrira de nouveaux emplois, ce qui est appréciable en période économique difficile. Sur le plan du fonctionnement, le budget calculé par l'Association, présidée actuellement par Francine Fivaz, de Chenaux, l'a été largement ce qui ne devrait pas amener des dépassements. Le barème des tarifs est dans la norme régionale. Le subventionnement aide les revenus modestes alors que les personnes aux rentrées confortables paient le prix effectif de la prise en charge de leur enfant (97.-/jour). La garderie pourra ouvrir ses portes provisoirement au 1er juin et dès le 1er novembre elle atteindra son rythme de croisière. Les besoins en personnel seront adaptés au fur et à

mesure et en fonction du taux d'occupation.

Rapport de la commission des finances

La Commission des finances, par la voix de Claude Friderici, met en évidence, après une étude minutieuse du budget d'exploitation de la première année, un certain nombre de points faisant passer le bénéfice théorique en une perte: la surface louée est plus grande que celle prise en compte et les charges d'électricité et de chauffage figurant dans le 1er projet ont disparu; l'intérêt de l'emprunt n'a pas été pris en compte; il n'y a pas d'assurance que les 6 places prévues à l'année pour des enfants hors les 5 communes soient effectivement vendues; le taux d'occupation de 100% paraît optimiste pour la première année d'exploitation; le budget indique un montant de subvention plus élevé que ne le prévoit la convention. Ainsi compte tenu de ces éléments, toujours prévisionnels, le bénéfice de Fr. 9000.- se transforme en une perte de Fr. 57'000.- avec un taux d'occupation de 90% et de Fr. 36'000.- avec 95%. Au sujet de la convention se rapportant à la subvention de l'association, la commission a proposé de préciser certains points quant à l'indice de référence pour la somme de Fr. 360'000.- et le plafonnement de celle-ci. De plus, il est proposé d'ajouter que les communes n'assument pas

la couverture des déficits éventuels. Les autres communes partenaires de la convention seront rendues attentives au sujet de ces modifications et sollicitées d'y adhérer. En conclusion, la Commission des finances souhaite, par son analyse du budget, rendre attentive l'Association des réalités qui pourraient être siennes à la fin de son premier exercice. Elle reste convaincue de la nécessité d'une telle garderie dans nos communes et souhaite simplement que son financement soit assuré sur le long terme.

A l'issue de ces rapports, conseillères et conseillers prirent une part active à la discussion démontrant l'intérêt que suscitait un tel sujet. Il serait trop long de relever toutes les interventions d'autant que le préavis a été adopté par 35 voix. Lucie de Palma s'est plu à relever dans ses remerciements l'esprit de modernité et d'ouverture d'esprit qui avaient soufflé dans les rangs du Conseil.

Communications municipales

Il a été fait état sommairement des travaux en cours au sujet du projet de fusion des 5 communes et qui feront l'objet prochainement d'une information aux habitants concernés avec recherche d'un nom et d'armoiries pour l'éventuelle future commune. L'annonce publiée dans Le Régional, pour la recherche d'un nouveau nom uniquement, l'a été sur initiative du journal, sans qu'aucun mandat officiel

ne lui ait été donné.

L'Hôtel du Monde est fermé pour vacances, mais celles-ci pourraient se prolonger. En effet, l'exploitation est rendue difficile pour diverses raisons et la recherche d'un nouveau tenancier est lancée, l'actuel souhaitant remettre son bail. Les efforts consentis depuis l'automne dernier par le restaurateur, que ce soit au niveau d'une petite carte ou de l'accueil, n'ont pas amené plus de clients. L'excellente prestation gastronomique et l'animation offertes pour la Saint-Sylvestre ont également été relevés.

Les décorations florales aux divers endroits «stratégiques», dès ce printemps, seront assurées par les employés communaux. A la faveur du permis de construire accordé sur les terrains du Plan-des-Chênes (Villette) un nouvel emplacement va être aménagé pour les containers adossés au collège des Monts. A relever que les travaux de rénovation du bâtiment sont terminés.

Le concours d'architecture lancé à fin janvier pour le bâtiment de l'ancien Hôtel du Monde rencontre un succès dépassant toutes les espérances. Il y a eu 74 demandes à ce jour dont 45 inscriptions fermes.

Le prochain Conseil aura lieu le 29 mars et il est rappelé que les séances sont publiques.

JPG

Conseil communal de Riex

Oui à la garderie de Lavaux!

Le Conseil communal de Riex s'est réuni en la salle St-Théodule, présidé pour la première fois par Monique Sprüngli. La nouvelle présidente s'en est tirée avec les honneurs et laisse augurer d'une présidence efficace. Elle a notamment affirmé avec tact ses prérogatives de directrice des débats. Le Conseil a commencé par adopter à l'unanimité un crédit 55'600 francs pour la réalisation d'un Plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Selon la nouvelle ordonnance fédérale de protection des eaux, les communes ont l'obligation de réaliser un PGEE, afin de planifier les interventions sur le réseau des eaux. La Confédération et le canton subventionnant ce projet à hauteur de 25'600 francs, la commune ne devra payer que 30'000 francs. La pièce de résistance de cette séance du Conseil était sans conteste l'adoption d'une subvention pour la future garderie de Lavaux «Piccolino». Ce projet était attendu depuis plus d'une année, mais les recours sans fondements d'un voisin quérulent avaient retardé inutilement sa nécessaire réalisation. Chantal Duboux, municipale, et Jean-Daniel Badoux, syndic, ont convaincu le Conseil de soutenir cette garderie

qui répond à un besoin réel dans notre région. Les structures d'accueil de la petite enfance manquent cruellement, car de nombreux parents vivent seuls et doivent travailler à 100% pour subvenir aux besoins de leur famille. Une garderie est aussi importante pour les familles dont les deux parents sont obligés d'avoir une activité rémunérée à plein temps et ne peuvent donc pas s'occuper de leurs enfants. Enfin, une meilleure offre en place de garderie donne aux femmes un accès plus large au marché du travail, pas indispensable vers une réelle égalité des sexes. Au niveau financier, la commune ne prend que peu de risques: le taux de subventionnement est limité (35% au maximum) et reste largement inférieure à la moyenne (67%). En outre, de nombreuses subventions fédérales et cantonales devraient voir le jour prochainement. Il est bon de rappeler d'un franc investi dans une garderie en rapporte trois à la collectivité: plus de rentrées fiscales et une meilleure productivité du fait d'un plus large accès des mères au marché du travail. Les dépenses sociales diminuent, car les familles qui confient leurs enfants à la garderie peuvent avoir un deuxième



salaires et n'ont dès lors plus besoin de recourir à l'aide sociale. Le Conseil a adopté le soutien à la garderie «Piccolino» à l'unanimité moins une abstention et a pris ainsi une décision importante pour l'avenir de notre communauté.

La Municipalité a ensuite informé que les corps de pompiers des cinq communes sont en train de réfléchir à une fusion, anticipant ainsi la réunification de Riex avec ses voisines Epesses, Cully, Grandvaux et Villette. A ce sujet, les commissions des cinq Conseils communaux se sont réunies à Cully pour mettre au point la procédure de réunification. L'information à la population est prioritaire, car cet ambitieux et indispensable projet ne peut réussir qu'avec le soutien d'une large part de la population. Cette dernière aura d'ailleurs le dernier mot, les

Lavaux au patrimoine mondial de l'UNESCO a été déposé. Cette reconnaissance internationale devrait apporter renommée et protection à notre belle région. Le Conseil a encore été informé du nouveau nom de la «place Rouge» (place de l'Ancien Collège) qui sera baptisée place Rodolphe-Théophile Bosshard en l'honneur du célèbre peintre qui vécut 18 ans à Riex. La place sera inaugurée le 26 juin lors d'une grande fête.

La Municipalité et le Conseil ont déploré l'attitude absurde de la poste qui, malgré les nombreuses interventions de la Municipalité (jusqu'au conseiller fédéral responsable!) ne veut plus lever la boîte aux lettres en fin d'après-midi, sous prétexte que ce n'est pas rentable. Encore une fois, libéralisations et autres privatisations n'ont au final qu'une conséquence: la disparition du service public.

En fin de séance, le Conseil a refusé d'entrer en matière sur une résolution proposée par Philippe Bachler et issue des rangs du parti libéral. Elle visait à soutenir la création d'un grand district de Lavaux, comprenant Pully et Oron. Le Conseil ne s'est pas estimé en mesure de discuter sans informations complètes d'un sujet aussi important et a donc reporté le débat.

Jcs

Savigny

Cabaret Magique - Nuit parisienne, le 27 mars à 18h30: un dîner spectacle se déroulera à la salle du Forum. Pascal Melada propose la 6e édition avec un programme pour vous emmener à Paris dans l'univers de la chanson, de la danse, de l'humour et de numéros visuels. C'est donc le thème nuit parisienne qui est adopté pour le show qui débutera à 18h30 par le repas et à 21h pour le spectacle. Réservations au 079 361 11 53.

Aran

Assistance privée à domicile... c'est notre métier!

Assistance et soins chez vous par personnel qualifié pour personnes âgées, malades ou convalescentes

LA CRAVATERIE
Chemises - Cravates
Accessoires